



Contrat de travail à heures variables

Par **Marco83**, le **24/02/2011** à **11:47**

Bonjour à tous et à toutes, je suis gérant d'une société de prestations de services. Nous venons de décrocher un contrat qui implique des interventions trimestrielles. En effet, un salarié sera amené à travailler 5 heures par intervention (8 interventions par trimestre). Le problème qui se pose à moi, c'est que je n'ai pas de planning de ces interventions. Par exemple, pour le deuxième trimestre 2011, il serait possible qu'il n'y ait pas d'intervention sur le mois d'avril, 4 en mai et 4 en juin. Ou 5 en avril, 0 en mai et 3 en juin. D'où ma question, par rapport à la rédaction du contrat. Quelles sont les solutions pour cette situation avec des heures qui pourraient varier d'un mois à l'autre? Merci d'avance pour votre aide. Marc